

Extrait des recueils oeconomiques de Stuttgart

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne**

Band (Jahr): **2 (1761)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382500>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



XI.

EXTRAIT

DES RECUEILS ECONOMIQUES
DE STUTTGARD , pag. 292.
1. VOL.

De la culture de la Garance.



LES marais quand ils ne sont pas trop humides , conviennent le mieux à la garance , ainsi qu'aux carottes. La garance se plante de la manière suivante.

IL faut bien fumer le fond au mois d'avril. Le fumier de brebis doit être le meilleur. Il faut que le fumier soit bien mêlé à la terre , & celle-ci bien préparée par des labours. On fait ensuite des planches de 3. à 4. pieds de largeur , en dos-d'âne ,

d'âne , afin que l'eau puisse s'écouler , on les épierre , ainsi qu'une planche de jardin. En la semant on perd trois ans ; on doit préférer les rejettons.

AU tems à peu près de la pentecôte , on plante les rejettons , & voici comme on fait. On fait des fillons en travers des planches , de la profondeur de neuf pouces , l'un à côté de l'autre , en laissant un intervalle d'environ $\frac{1}{2}$ pied. On plante les rejettons dans ces fillons à trois doigts de distance , si les rejettons sont petits , on les plante plus près. Le premier fillon étant ainsi garni , on le couvre de la terre du second , & ainsi du reste. Enfin on presse la terre des pieds pour l'affermir.

IL est bon de tenir les rejettons dans l'eau en les plantant , & avant. Après 4. à 5. semaines il faut sarcler les planches , ce qui se fait de cette manière. On fait à côté des plantes des fillons , comme on vient de dire , dans lesquels on couche l'herbe de la garance , on l'enfonce bien en la couvrant de terre , mais de manière que l'extrémité des plantes soit hors de terre. On marche sur la terre , comme dessus , pour dresser & affermir le bout qui sort. Par ce moyen les racines deviendront plus grosses , & on obtiendra plus de rejettons. Ensuite on sarcle la planche. On peut couper l'herbe qui viendra après toutes les 3. à 4. semaines ,

nes , pour la donner aux vaches. Vers la fin d'octobre , quand l'herbe commence à jaunir , on la coupe totalement , & on déterre les racines à coup de bêche , l'auteur veut que cela se fasse au décours de la lune. Un second ouvrier secoue les racines pour ôter la terre , & pour les mettre en monceaux. Au mois de Nov. on couvre de terres à un pouce de hauteur les planches qu'on laisse pour avoir des rejettons , ils restent dans cet état jusqu'au printems.

IL faut ferrer ces racines pendant un tems sec , les mettre dans un endroit sec & bien aéré , jusqu'à ce qu'elles soient tout à fait sèches. Pour obtenir cet effet il faut le plus souvent les mettre sur des clayes , ou dans le four pourvû que la chaleur en soit douce & modérée.

APRES cela on fait passer ces racines à la foulerie ou pour mieux faire , au moulin , mais au lieu d'étamine , il faut une machine de fin fil d'archal , avec de petits sacs de cuir aux deux bouts , pour l'accrocher en guise de bluteau.

ON presse la garance ainsi moulue dans des sacs étroits , & on la garde dans un endroit sec.

UNE planche de rejettons conservée en automne , peut suffire à en peupler dix
ou

autres. On croit la garance déterrée ou recueillie au printems meilleure, que celle qu'on déterre en automne.

ON fait bien de changer toutes les années de terrain, cette plante aime les terrains gras. Un arpent de terre a produit 1600. liv. de garance sèche, qui s'est vendue à 50. liv. le quintal. Cet arpent a donc rapporté 800. liv. en 18. mois.

SI l'on souhaite un détail plus ample sur cette plante, on peut voir le traité de Mr. L. du Hamel sur la garance, Paris 1759. pag. 80.

EN Silesie la culture de cette plante est très considérable, au point qu'il est émané plusieurs ordonnances au sujet de ce commerce. On en voit des extraits dans les Recueils de Stuttgart, 2d volume pag. 542. & suivantes.

Stuttgart.

*Avis d'un dé clic perfectionné par Mr. le Pasteur
Frauer de Gaisburg.*

LE dé clic est une machine très utile. Plusieurs ont travaillé à le perfectionner. L'essentiel consiste à élever un gros maillet à une hauteur suffisante, avec peu de force, & promptement. Mr. le Pasteur se flatte de l'avoir porté à un point de perfection,

fection, que quatre hommes exécuteront en 5. heures de tems, ce que 8. hommes n'auroient exécuté qu'en deux jours & demi avec le déclin ordinaire.

CETTE machine doit être fort simple & commode. Par son moyen six hommes ficheront le plus gros pieu, & le terrain fût-il des plus ténaces, huit hommes en viendront à bout.

ON en peut faire usage sur terre & sur eau. L'auteur offre de faire connoître son secret pour une reconnaissance proportionnée.

ON peut s'adresser à Mr. Benoît Metzler, libraire à Stuttgart, pour en avoir un modèle sous les conditions requises. Cette machine a été exécutée en grand, & éprouvée avec succès.

